



Aide > Contact et réclamations > Vol retardé

À quoi ai-je droit si mon vol est retardé?

En cas de retard de 45 minutes ou plus, vous serez informé du retard par e-mail et par SMS. En cas de retard, signalez-vous auprès du personnel affecté aux opérations d'assistance présent à l'aéroport.

Retard de 2 heures ou plus

A partir de 2 heures de retard, vous avez droit à une prise en charge. Cette prise en charge dépend de la distance du vol et la durée du retard. Vous avez dans tous les cas droit à :

- Un remboursement pour une boisson et/ou un repas en fonction du temps d'attente ;
- Le retard de votre vol vous oblige à passer une ou plusieurs nuits supplémentaires à votre destination? Nous nous chargeons d'organiser l'hébergement et le transport de/vers l'aéroport.

Vous pouvez le faire au moyen de <u>ce formulaire de réclamation</u> si vous avez réservé directement auprès de Transavia ou par le biais d'une agence de voyage. Vous pouvez demander le remboursement de vos frais ici également. Dans les deux cas : veillez à avoir vos informations de réservation et les justificatifs de vos frais à portée de main.

Vous avez réservé par le biais d'une agence de voyages?

Demandez le remboursement de vos dépenses par le biais de ce formulaire de contact. Dans les deux cas, gardez à portée de main les détails de votre réservation et vos reçus pour les dépenses encourues.

Retard de 5 heures ou plus

Votre vol a un retard de 5 heures ou plus ? Dans ce cas, vous avez également le droit d'annuler votre billet gratuitement. Si vous ne souhaitez plus prendre l'avion, vous pouvez demander le remboursement intégral du coût de votre billet, et des frais imputés en utilisant ce <u>formulaire de contact</u> si vous avez réservé directement auprès de Transavia. Lors de votre demande, veillez à toujours avoir vos informations de réservation comme le numéro de vol, la date du vol et le numéro de réservation à portée de main.

Vous avez réservé par l'intermédiaire d'une agence de voyage et vous souhaitez annuler votre billet ? Dans ce cas, demandez le remboursement du prix du billet à votre agence de voyage.

Voulez-vous prendre le vol malgré le retard ? Dans ce cas, vous ne pouvez pas demander le remboursement des frais engagés pour votre billet.

Avons-nous répondu à votre question ?* Oui Non

Questions liées

- **>** Ai-je droit à une compensation si mon vol est retardé?
- > Que se passe-t-il si mon vol est dérouté vers un autre aéroport ?
- **>** Quelle compensation puis-je obtenir si mon vol est annulé?
- > Que puis-je faire si mon vol est annulé?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter >

À Propos de Transavia	~
Nos idées voyages	~
Votre réservation	~